

Bulletin

VOLUME 19

NUMÉRO 3

SEPTEMBRE 2003

MIEUX RESPIRER POUR MIEUX VIVRE

L'ASSOCIATION PULMONAIRE
DU QUÉBEC

L'ASTHME AU QUÉBEC : UN GRAND PAS EN ARRIÈRE

ACCÈS RESTRICTIF DES MÉDICAMENTS COMBINÉS,
DÉCISION INACCEPTABLE

SOMMAIRE

- L'asthme au Québec : un grand pas en arrière 1
- Les groupes d'entraide 1
- Félicitations! 2
- Mot du président 2
- L'implication de l'inhalothérapeute auprès d'usagers asthmatiques et MPOC 2
- Nouvelles du bureau régional de Québec 2
- Les groupes d'entraide... témoignage 3
- Prévention contre la grippe... la vaccination 3
- 1^{ère} édition du Relais Synergie Sherbrooke 3
- L'APCHQ - Région de Québec s'implique socialement 3
- La parole est à vous 3
- La formation se poursuit 4

L'Association pulmonaire du Québec a appris que le Ministère de la Santé a décidé de transférer une classe importante de médicaments pour le traitement de l'asthme à la section des médicaments d'exception de la *liste des médicaments remboursés par la Régie de l'assurance-maladie*, et ce, compter du 1^{er} octobre 2003. Il s'agit de tous les médicaments qui associent un corticostéroïde et un bronchodilatateur à longue durée d'action.

Cette décision implique que ces médicaments ne pourront être remboursés que sur approbation de la RAMQ, limitant ainsi et de façon importante l'accès à ces traitements pour les patients asthmatiques et les professionnels de la santé.

Cette décision a un impact négatif important sur la santé et la qualité de vie des patients asthmatiques car l'accès restreint à ces thérapies dans le traitement de l'asthme

modéré à sévère prive les médecins des meilleurs outils pour gérer de façon optimale cette maladie.

Pour pallier à la restriction de l'usage de ces médicaments, la seule alternative est la prescription des deux médications nécessaires dans le traitement de l'asthme et un retour à la non-observance du traitement dû aux facteurs tels : oubli de prendre le corticostéroïde, la non-compréhension du traitement car soulagement après la prise du bronchodilatateur, mais surtout pour les moins nantis qui font un choix d'achat d'un seul médicament, le bronchodilatateur qui entraîne un soulagement rapide, souvent par la complexité, à leur avis, de l'assurance-médicament et bien d'autres facteurs.

En plus, un fardeau administratif découlant de cette inscription des thérapies combinées sur la liste d'exception pour les mé-

decins qui obligera les patients à consulter de nouveau le médecin traitant afin de pouvoir se procurer un traitement combiné, ce qui diminuera le temps à consacrer au patient.

Une économie?... le nombre de consultations augmentera, les honoraires des pharmaciens également, le temps des patients qui auront à « reconsulter », la surcharge de demandes à la RAMQ, etc.

Vraiment économique???

L'Association pulmonaire du Québec a initié ses démarches en collaboration avec d'autres instances, entre autres le Collège québécois des médecins de famille et le RQAM auxquels s'ajouteront d'autres regroupements.

LES GROUPES D'ENTRAIDE

Du nouveau pour la rentrée

Plusieurs groupes d'entraide s'ajoutent au programme provincial. Voici la liste des régions qui se sont ajoutées au rang de l'APQ :

Beauceville, Granby, Iberville, Joliette, Lachute, Lac Mégantic, Laval, Louiseville, Montréal-Apnée du sommeil (1 francophone et 1 anglophone), Montréal - sarcoïdose, Pierrefonds, Pointe-aux-Trembles, Pointe-Claire (anglophone) et Saint-Esprit.

Pour toute autre information concernant les groupes d'entraide, visitez notre site Internet au www.pq.poumon.ca sous la rubrique rencontre des groupes d'entraide.

Comment démarrer un groupe d'entraide dans votre région?

C'est facile! Il vous faut beaucoup de curiosité, un peu de temps et aucun budget. En téléphonant à Mme Lynne Renée Houle, coordonnatrice des groupes d'entraide, elle vous guidera dans le cheminement.

Au cours de l'année 2002-2003, saviez-vous que...

- 20 groupes d'entraide ont été formés
- 35 rencontres ont eu lieu
- 273 personnes ont assisté à une rencontre et plus
- 479 unités de service (la participation totale aux rencontres)

Bravo à tous ceux et celles qui se sont impliqués!

Pourquoi former un groupe d'entraide?

Ah! Si seulement j'avais su...

Nous entendons trop souvent cette phrase provenant des gens souffrant de maladies respiratoires!

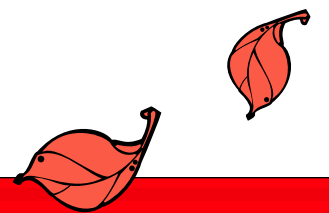
Lors des rencontres des groupes d'entraide, les participants échangent entre eux. Une information qui semblait banale au départ s'avère souvent une information pertinente, par exemple : « Moi, j'ouvre le robinet d'eau froide en premier et je réchauffe l'eau par la suite, avec l'eau chaude. Cela diminue de beaucoup la buée et je peux maintenant prendre ma douche, comme avant. Quel soulagement! »

D'où vient l'idée de faire une liste qui regroupera tous ces trucs. Un appel est lancé à tous les gens des différents groupes. Jusqu'à la fin de l'automne, nous ferons la cueillette des trucs. Faites-les parvenir à Lynne Renée Houle qui les regroupera pour ensuite vous les communiquer.

Des prix de participation seront rattachés à ce projet. Le groupe d'entraide, c'est une question d'équipe. **S'impliquer, c'est s'aider!**

En terminant, voici un témoignage qui vous convaincra à vous joindre à un groupe d'entraide.

Suite à la page 3



ANNONCES

Sincères condoléances

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Gildor Bailargeon, responsable local du groupe d'entraide de Saint-Esprit. Nous offrons nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Déménagement

Dans la dernière édition, nous avons annoncé le déménagement des bureaux de l'Association pulmonaire pour le mois d'août.

Dû à un contretemps, ce déménagement a été reporté. C'est donc à compter du 5 janvier prochain que nous occuperons nos nouveaux locaux.

ERRATUM

Dans le Bulletin de juin dernier, on aurait dû lire le nom de la compagnie Xerox dans la liste des commanditaires du Relais Synergie. Nous nous excusons pour cet oubli.

XEROX



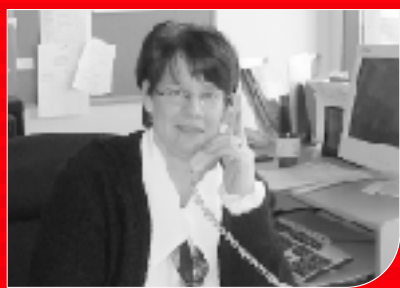


FÉLICITATIONS!

L'Association pulmonaire est fière d'annoncer que Mme Linda Charette, inhalothérapeute et responsable du programme Actionair a été certifiée *éducatrice en MPOC (CCE)* par l'Institut Michener de Toronto. C'est la première personne au Québec, à obtenir ce certificat.

Les objectifs de cette formation sont d'accroître les connaissances du professionnel de la santé afin de :

- posséder une compréhension accrue de la MPOC
- démontrer des habiletés de communicateur
- appliquer les notions des modèles et théories d'éducation
- développer et évaluer des programmes pour les gens atteints de MPOC



LINDA CHARETTE

Le centre d'éducation professionnelle continue de l'institut Michener a invité, par la suite, madame Charette à faire partie d'un groupe de travail en MPOC pour évaluer le projet pilote de leur programme de formation *Éducatrice en MPOC* certifié.

Ce groupe de travail regroupait des membres de six provinces différentes et ils ont révisé le contenu ainsi que l'application du programme, soit le syllabus, modules didactiques et les ateliers « *workshops* ». Ce, dans le but de maintenir le haut standard de qualité de l'éducation en MPOC.



GRUPE MICHENER

Suite à cette rencontre de 3 jours, des négociations ont été entreprises avec la responsable de l'éducation continue de l'Institut Michener, Mme Nancy Brown, afin de considérer les possibilités d'offrir ce programme au Québec (en français et/ou en anglais).

Pour de plus amples informations sur ce certificat, vous pouvez communiquer avec Linda Charrette au 514 287-7400 ou 1 800 295-8111 poste 230.

MOT DU PRÉSIDENT



RÉJEAN LÉVESQUE
Président de l'Association pulmonaire du Québec

C'est avec une grande fierté que j'ai accepté en juin dernier la présidence du Conseil d'administration de l'Association pulmonaire du Québec pour la prochaine année.

Pour me seconder dans ce mandat qui me tient à cœur, il me fait plaisir de vous présenter tous les officiers.

Il s'agit de madame Lise Fréchette qui occupe le poste de vice-présidente, Me Sylvain Deslauriers, celui de secrétaire et madame Johanne Vallée, trésorière.

Les autres administrateurs sont mesdames Danielle Beaucage et Isabelle Bettez,

monsieur Marc Osborne et Dre Terry-Nan Tannenbaum.

Avec l'appui du personnel, sous la direction de monsieur Louis P. Brisson, nous nous efforcerons de maintenir la qualité des services et des programmes déjà offerts à la population, de les augmenter et de subventionner la recherche afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les personnes qui souffrent de maladies respiratoires.

Réjean Lévesque
Président

L'IMPLICATION DE L'INHALOTHÉRAPEUTE AUPRÈS D'USAGERS ASTHMATIQUES ET MPOC



MARTINE GOSSELIN, inh., B.Sc.
Coordonnatrice à l'inspection et aux affaires professionnelles OPIQ

«Contribuer à l'évaluation de la fonction cardiorespiratoire à des fins diagnostiques ou de suivi thérapeutique, contribuer à l'anesthésie et traiter des problèmes qui affectent le système cardiorespiratoire ainsi qu'à informer, promouvoir la santé et prévenir la maladie, les accidents et les problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités.»

Cette définition du champ d'exercice de l'inhalothérapeute, telle que décrite dans la loi, explique bien les multiples dimensions de la profession. Spécialisé dans les soins cardiorespiratoires et travaillant en étroite collaboration avec les médecins et les autres professionnels de la santé, l'inhalothérapeute exerce principalement ses fonctions en milieu hospitalier. Il travaille sur les unités de soins, à l'urgence, au bloc opératoire, aux soins critiques, en laboratoire d'épreuves diagnostiques, en pédiatrie et néonatalogie, en centre d'enseignement en asthme et MPOC, bref, partout où son

expertise en santé cardiorespiratoire est requise.

La promotion de la santé et la prévention de la maladie faisant partie intégrante de toutes nos activités professionnelles, de plus en plus d'inhalothérapeutes ciblent leurs interventions auprès des malades pulmonaires chroniques : soit en centres hospitaliers, à domicile ou en centres d'enseignement.

Si vous ou un de vos proches souffrez d'asthme ou de MPOC, il est fort probable que vous ayez reçu certains services de la part d'un inhalothérapeute. Quel que soit le lieu de son intervention, le rôle de l'inhalothérapeute auprès des clients ci-haut mentionnés, inclut toujours l'évaluation globale de l'usager, l'évaluation clinique respiratoire, l'évaluation de l'efficacité des traitements, les épreuves diagnostiques appropriées, l'enseignement des critères de maîtrise de la maladie, etc. En bref, il joue un rôle de consultant, d'éducateur et de personne ressource dans la prestation des soins cardiorespiratoires.

L'intervention de l'inhalothérapeute qui travaille en rééducation respiratoire ou en enseignement, vise avant tout à aider le malade à recouvrer plus rapidement sa capacité respiratoire, à stabiliser son état à long terme, à prévenir et à réduire les hospitalisations. Pour ce faire, il développe des outils pédagogiques, enseigne à l'usager les interventions préventives et les techniques appropriées et il évalue l'atteinte des objectifs fixés afin que la personne aux prises avec l'asthme ou la MPOC améliore ou maintienne son état de santé.

En soins à domicile, l'inhalothérapeute doit s'assurer que tous les aspects cliniques et techniques ayant trait aux soins respiratoires, soient conformes. Il adapte son intervention thérapeutique en fonction de l'ordonnance médicale, de l'évaluation et des besoins de l'usager et de la famille. L'éducation des usagers MPOC et de leur famille est essentielle et l'inhalothérapeute s'assure qu'ils reçoivent toutes les informations nécessaires relatives à la maladie et au matériel d'oxygénothérapie ou de support ventilatoire (respirateur) s'il y a lieu. Il assure un suivi clinique par des visites régulières offrant ainsi un support clinique et émotionnel à la famille et le cas échéant, en collaboration avec l'équipe soignante. Il dirige et encadre l'usager dans un programme de rééducation respiratoire ou dans des soins plus spécialisés en milieu hospitalier.

Si vous désirez en savoir plus, je vous invite à consulter le site Internet de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec au www.opiq.qc.ca. Il vous sera également possible, lors de la semaine de l'inhalothérapeute qui se tiendra du 26 octobre au 1^{er} novembre 2003, d'obtenir plus d'informations sur votre santé respiratoire et sur les ressources disponibles.

Cette semaine aura pour thème « *Votre santé cardiorespiratoire au centre de nos préoccupations* ». Vous serez alors en mesure de constater toutes les dimensions de l'intervention de l'inhalothérapeute.

Martine Gosselin, inh., B.Sc.
Coordonnatrice à l'inspection et aux affaires professionnelles, OPIQ

NOUVELLES DU BUREAU RÉGIONAL DE QUÉBEC



ODETTE GRONDIN

Notre bureau de Québec a pour but de faire connaître davantage les actions et les services de l'Association dans la grande région de Québec et Chaudière - Appalaches. Une présence accrue, la diffusion d'information et la création de groupes d'entraide et ce, sur l'ensemble du territoire sont les moyens que l'Association privilégie pour 2003-2004.

Afin de supporter ses actions, diverses campagnes de sollicitation sont organisées, auxquelles nous participerons activement. De plus, des événements régio-

naux seront développés; ces derniers serviront à maintenir et accroître nos services dans la région de Québec.

Le bureau est situé au 1001, route de l'Église, bureau 402, Sainte-Foy. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. Vous pouvez aussi nous rejoindre au (418) 658-0940, par télécopieur au (418) 658-9140 ou par courriel : odette.grondin@pq.poumon.ca

Odette Grondin, Adm.A.
Directrice régionale

LES GROUPES D'ENTRAIDE... TÉMOIGNAGE

Suite de la page 1

Bonjour, Je demeure dans un très beau coin de pays que l'on nomme l'Estrie, plus précisément Sherbrooke.

J'ai 54 ans et j'ai coiffé pendant plus de 30 ans. J'étais une personne très active, je faisais du camping, je participais à toutes les activités, j'aimais beaucoup la marche, la danse, la natation, etc.

Il y a trois ans et demi, j'ai été très malade, hospitalisée d'urgence, mon séjour à l'hôpital fut de deux semaines, durant lesquelles on m'a fait de très nombreux examens, j'étais « branchée » à l'oxygène 24 heures par jour et le diagnostic tomba, M.P.O.C. (maladie pulmonaire obstructive chronique)

J'ai dit « tomba » parce que c'est un diagnostic très difficile à prendre, notre état de santé n'ira jamais en s'améliorant avec les médicaments et dans mon cas, l'oxygène 18 heures par jour, ça tape fort sur le corps, le cœur et le moral.

J'ai eu l'impression que j'étais condamnée à vivre attachée à cette machine (concentrateur) à oxygène sans pouvoir sortir, prisonnière à la maison. Des sentiments d'échec, de gêne et de poids pour les gens qui m'entourent, se sont emparés de moi.

Mais tout malheur n'arrive pas seul. À chaque problème, il y a une solution. J'ai eu la chance d'avoir chez moi, la visite

d'une inhalothérapeute très dynamique, très à l'écoute : Edith Lanoue, du CLSC Gaston Lessard de l'Est de Sherbrooke.

Elle m'a invité à participer à une rencontre du groupe d'entraide de l'Association pulmonaire du Québec qui se tient le premier mardi de chaque mois dans notre ville. J'y suis allée. C'est là que j'ai rencontré des personnes ressources formidables, telles que Lynne Renée Houle, la coordonnatrice de tous les groupes d'entraide au Québec, Edith et d'autres personnes dans le même cas que le mien. C'est là que les portes se sont ouvertes pour moi, c'est positif, c'est énergisant, on rencontre des gens formidables, on a des conférenciers tels que pharmacien, naturopathe, spécialiste en gymnastique respiratoire, etc.

On écoute les témoignages des gens. Ils nous racontent leur vécu face à leur maladie, échangent des trucs qu'ils ont trouvés pour faire telle ou telle chose dans la maison, telle qu'utiliser une vadrouille pour laver les murs et le plafond de la salle de bain; il fallait y penser!

On m'a offert d'être leader du groupe pour prendre le pouls du groupe, rapporter les nouvelles à la coordonnatrice.

Aujourd'hui, grâce à ces personnes qui m'ont ouvert des portes, je me sens utile, je me suis beaucoup revalorisée. De plus, j'ai eu la chance de rencontrer les médias locaux et maintenant plusieurs personnes viennent aux rencontres, 20-25 partici-

pants à chaque rencontre. Tout le monde est bienvenu à ces rencontres, aidants naturels, amis et parents. Plus les gens se renseignent plus ils se sensibilisent. Je remercie principalement Mme Tourigny qui a initié l'idée d'avoir un groupe dans la région.

Le groupe d'entraide m'a permis de connaître des leaders locaux des différentes régions du Québec. En passant, salut à vous tous! On a la chance de se rencontrer 3 fois par année. On discute de solutions possibles pour améliorer la qualité de vie des gens atteints de maladies respiratoires.

Merci à l'Association pulmonaire du Québec, M. Brisson, Lynne Renée Houle et tous ceux qui les entourent pour le beau travail. C'est là que l'on voit que faire des dons, ça sert à quelque chose.

Les groupes d'entraide sont formés pour nous faire sortir de la maison, pour nous montrer que nous ne sommes pas seuls dans cette situation, pour nous apprendre à être heureux et bien vivre avec une MPOC ainsi que pour sécuriser et aider notre entourage qui s'inquiète pour nous.

Il y a des gens de tout âge, homme et femme. Bienvenue! C'est Super!

Francine Auger
Leader local du groupe d'entraide de la région de Sherbrooke



L'APCHQ

Région de Québec s'implique socialement

Sous la présidence d'honneur de M. Mario Couture de SIGNATURE CUISINES A.C. et président de l'Association provinciale des constructeurs du Québec inc. (APCHQ) - région de Québec, se tenait le 5 juin dernier le premier souper-bénéfice de l'Association. Plus d'une centaine de membres de l'industrie ont participé à cette nouvelle activité qui se tenait au restaurant Les Ancêtres à l'Île d'Orléans.



Sur la photo de gauche à droite : M. Mario Couture, de Signature Cuisines A.C. et président de l'APCHQ - région de Québec accompagné de M. Louis P. Brisson, directeur général de l'Association pulmonaire du Québec

Désireux d'offrir son soutien à un organisme humanitaire, l'APCHQ a donc choisi cette année, d'organiser un premier souper de homards au profit de l'Association pulmonaire. Cette initiative vise à contribuer socialement au développement d'une Association liée à l'industrie de la construction. Il existe en fait un lien significatif entre l'univers de l'habitation, de la rénovation et la qualité de l'air que nos poumons respirent.

Les résultats de cette soirée ont permis de remettre la somme de 2 500 \$ à l'Association pulmonaire du Québec afin de poursuivre la recherche sur les diverses maladies liées à la qualité de l'air. L'Association pulmonaire apprécie grandement l'implication de l'APCHQ et remercie sincèrement les organisateurs de ce souper-bénéfice.

PRÉVENTION CONTRE LA GRIPPE... LA VACCINATION

L'automne est à nos portes! Il faut en profiter pour faire une réserve d'énergie solaire afin d'être en mesure de combattre le virus de la grippe qui arrivera avec l'hiver.

La grippe est le nom commun de l'influenza, une infection des voies respiratoires provoquée par le virus de l'influenza. Elle se propage tout aussi facilement qu'elle s'attrape. Les symptômes tels les maux de tête, toux sèche et frissons sont rapidement suivis de douleurs musculaires et de fièvre. Même si la fièvre commence à tomber la deuxième ou troisième journée de la maladie, il est possible de compter jusqu'à six semaines avant la guérison complète.

La plupart des gens se remettent complètement de la grippe, cependant, la pneumonie est une maladie plus grave provoquée par l'influenza pouvant entraîner l'hospitalisation et même la mort.

À chaque année, de nouvelles souches de grippe sont identifiées. Un nouveau vaccin est alors élaboré et mis sur le marché pour protéger le plus efficacement possible. La vaccination annuelle est donc la meilleure prévention contre le virus de l'influenza.

L'Association pulmonaire rappelle à toutes les personnes de plus de 65 ans et à toutes celles qui souffrent d'une maladie respiratoire quel que soit leur âge, que la

vaccination contre la grippe leur est fortement recommandée et que le vaccin leur est administré sans aucun frais.

Cette année, le vaccin sera disponible à compter du 1^{er} novembre auprès des médecins et dans les CLSC.

Un vaccin protégeant contre la pneumonie à pneumocoque est également disponible. Une seule vaccination protège généralement pour la vie.

Soyez prévoyant...
Parlez-en avec votre médecin!

1^{ère} ÉDITION DU RELAIS SYNERGIE - SHERBROOKE

Le 12 septembre dernier se tenait la 1^{ère} édition du Relais Synergie de l'Association pulmonaire au pavillon Universtrie du Centre sportif de l'Université de Sherbrooke.

Cet événement a été rendu possible grâce à la générosité de la présidente d'honneur, madame Louise Goulet Lecours, femme d'affaires bien connue de la région de l'Estrie et des animateurs Jean Arel et Pascal Auger, mais surtout, grâce à l'énergie déployée par tous les

participants qui ont osé dire oui à cette aventure!

Cette activité était supportée par Brault & Martineau à titre de commanditaire principal. D'autres partenaires se sont joints à ce projet audacieux, dont le Centre de conditionnement physique Personne-Elle, Clarica et plusieurs autres. Le Relais Synergie a permis de recueillir la somme de 15 000 \$ qui servira à financer et à augmenter les programmes de recherche en santé respira-

toire ainsi qu'à maintenir les différents services offerts à la population.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance de fête de 19 h à 23 h, où les participants énergiques se sont relayés dans des activités sportives multiples. Au nom des 1,4 million de personnes souffrant de maladies respiratoires. Merci!

Manon Thibodeau
Directrice régionale Photo en page 4

LA PAROLE EST À VOUS

Cette nouvelle section vous donne la possibilité de nous faire part de vos commentaires et de vos témoignages. Faites parvenir le texte à l'attention de Johanne Laparé, par la poste, au siège social de l'Association pulmonaire, 800, boul. de Maisonneuve Est, bureau 800, Montréal (Qc) H2L 4L8, par télécopieur (514) 287-1978 ou par courriel : johanne.lapare@pq.poumon.ca

Voici le premier témoignage :
« Je voudrais vous remercier pour le certificat d'ex-fumeur que vous m'avez fait parvenir. Soyez assuré(e) que je l'apprécie et qu'il est déjà encadré et placé avec tous les portraits de la famille. »

Claude Lachance, Charlesbourg (Qc)



Relais Synergie
DE L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC

LA FORMATION SE POURSUIT

L'Association pulmonaire accorde une grande importance à la cessation tabagique. En mai dernier, elle décernait les premiers certificats *d'animateur professionnel en programme de cessation tabagique* à Yves Campbell du RAQM, à Dima Abou Shakra, Andrée Turbine et Monica O'Donohue de l'Hôpital de Montréal pour enfants, à Rachelle Cyr du RRSSS Gaspésie/Iles de la Madeleine, à Sharron Runion de l'Institut de neurologie de Montréal et à Linda Charette de l'Association pulmonaire.

Félicitations à tous ces intervenants certifiés.



JEAN-MARC ASSAAD, ph.D



JOHN KAYSER, RN, Bsc.

Ce programme conçu et animé par Jean-Marc Assaad, ph.D et John Kayser, RN, Bsc. du Centre de santé McGill, en collaboration avec l'Association pulmonaire, a connu un grand succès et a été très apprécié des participants.

L'Association pulmonaire du Québec offrira la prochaine séance de formation du 5 au 7 novembre prochains.

Cette formation est répartie en trois modules :

- 1 Formation en entrevue motivationnelle
- 2 Formation certifiée pour le programme « Devenir non-fumeur »
- 3 Formation sur la théorie de la dépendance tabagique et son impact sur le comportement des fumeurs.

Frais d'inscription :

Module 1 :
L'entrevue motivationnelle.....320 \$

Module 2 :
Devenir non-fumeur.....475 \$
(Guide pour animateur clinique inclus)

Module 3 :
Dépendance tabagique.....160 \$

Modules 1 à 3 :
Matériel/ateliers inclus.....800 \$

Maximum 15 personnes

Pour vous inscrire, faites parvenir le formulaire dûment complété accompagné d'un chèque libellé au nom de l'Association pulmonaire du Québec, a/s Formation « Devenir non-fumeur » 800, boul. de Maisonneuve Est, bureau 800, Montréal, QC H2L 4L8 ou communiquez au (514) 287-7400 / 1 800 295-8111 pour tout autre renseignement.

Obtention d'un reçu – Loi 90 Cette Loi favorise le développement et la formation de la main-d'œuvre.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom / prénom :

Titre :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Choix de module

Module 1 : L'entrevue motivationnelle..... 320 \$

Module 2 : Devenir non-fumeur.....475 \$
(Guide pour animateur clinique inclus)

Module 3 : Dépendance tabagique.....160 \$

Modules 1 à 3 : Matériel/ateliers inclus.....800 \$

Maximum 15 personnes

Total du chèque _____ \$

NOUS TENONS À REMERCIER LES COMMANDITAIRES OFFICIELS DE NOTRE BULLETIN

PRISME
Programme régional intégré d'information, de suivi médical et d'enseignement

S'attaquer ensemble aux maladies respiratoires.

...
Par ses programmes intégrés d'information, de suivi médical et d'enseignement, PRISME – Santé respiratoire privilégie la gestion optimale de la santé par une équipe multidisciplinaire.

Une initiative de **gsk** GlaxoSmithKline

RELAIS SYNERGIE - SHERBROOKE



ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC
800, boul. de Maisonneuve Est, bureau 800
Montréal (Québec) H2L 4L8



MERCK FROSST
Découvrir toujours plus.
Vivre toujours mieux.

Bulletin

VOLUME 19 NUMÉRO 3 - SEPTEMBRE 2003

LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC EST DISTRIBUÉ À TOUS LES MEMBRES.

L'Association pulmonaire du Québec s'est donnée pour mission de promouvoir la santé respiratoire et de prévenir les maladies pulmonaires par la recherche, l'éducation et les services. En contribuant généreusement aux campagnes de financement, vous nous aidez à lutter contre les maladies respiratoires. Les legs et les dons commémoratifs sont aussi une façon concrète de soutenir l'Association pulmonaire du Québec.

ÉDITEUR :

Louis P. Brisson

COORDONNATRICE :

Johanne Laparé

COLLABORATEURS :

Francine Auger

Linda Charette

Martine Gosselin

Odette Grondin

Lynne Renée Houle

Huguette Lajeunesse

Réjean Lévesque

Manon Thibodeau

800, boul. de Maisonneuve Est

Bureau 800

Montréal QC H2L 4L8

Téléphone : (514) 287-7400

ou 1 800 295-8111

Télécopieur : (514) 287-1978

1 888 POUMON-9

1 866 717-MPOC

Internet : www.pq.poumon.ca

DÉPÔT LÉGAL :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0843-381X

L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC